

Deux fonctionnements du marqueur français « tu vois » dans les dialogues spontanés : relation entre les faits intonatifs et la structure morphosyntaxique

Yuki ANZAI

Yuki121274@aol.com

Université Aoyama Gakuin, Tokyo

Abstract :

The purpose of this paper is to examine the contributions of prosody to the description of oral dialogue and the interpretation of the enunciative function of the discourse markers. We examine the way in which the French marker *tu vois* is used in spontaneous dialogues, and their relationship with the morphosyntactic and intonational structure. By analyzing prosodic facts obtained by *Praat*, we identified two characteristics distinct in the intonational variations and that they correspond to two preferential positions at syntactic level. On the basis of this bipartition, we demonstrate how the intonational facts make it possible to distinguish the two categories of operation for this marker in the enunciative plan. In this study, we refer to the study of M.-A. Morel & L. Danon-Boileau (1998) to apply the two properties distinct of *tu vois* at intonational and syntactic levels to their model of the intonational paragraph.

1. Introduction

Comment peut-on prendre en compte les faits prosodiques dans la description du dialogue oral et dans l'interprétation de la fonction énonciative de certains marqueurs récurrents en discours ? Cet article a pour objectif d'exposer les apports scientifiques d'une lecture instrumentale des tracés mélodiques à une analyse discursive et énonciative d'un corpus oral. Pour cette présente étude, nous examinerons plus particulièrement les fonctionnements du marqueur français *tu vois*, qui apparaît de façon très fréquente dans les dialogues spontanés, dans leur rapport avec la structure morphosyntaxique et intonative. Afin de considérer les caractéristiques intonatives de ce marqueur, nous observerons ses occurrences dans des énoncés extraits des échanges oraux, entre autres des dialogues du type 'à bâtons rompus', illustrés en (1) et (2) ci-dessous.

(1)¹ M : j'aime pas *Claude François*

C : ah bah moi non plus hein {450} ma mère est (en)fin c'était l'époque de ma mère quoi *tu vois* (h41) §mm§ elle elle me disait ouais moi quand j'étais à l'école et tout ben on faisait des claudettes avec mes copines et et moi c'était l'époque (/) l'époque de *Spice Girls tu vois* §mm§ (h) {94} et et puis quand (elle) me voyait faire *tu vois* les *Spice Girls* et tout elle me disait mais t'sais que :: c'est ::(D56) /-/ tout vient des claudettes et tout (hein) §rire§ {785}

(corpus EP-1²)

¹ Pour les conventions de transcription, voir en annexe à la fin de l'article (p.9).

² Pour notre présente recherche, nous utilisons les corpus transcrits de deux enregistrements personnels (désormais EP) et les corpus oraux édités par C. Blanche-Benveniste et al. (2002) *Choix de textes de français parlé - 36 extraits* (désormais CBB). En ce qui concerne les informations sur les deux enregistrements personnels, voir en annexe à la fin de l'article (p.10).

- (2) il y a plus de place bon ben là c'est physique mais imagine que même si tu pouvais euh utiliser un autre que par exemple si (/) tu utilisais le le **tu vois** par exemple tu tu prends euh cette carte (/) là c'est un mauvais exemple mais (/) pour ton truc là mais euh disons que **tu vois** il y a il y a plus de place ils ont ils ont réduit un maximum **tu vois** §hum§ (corpus CBB, p.77)

Des faits intonatifs obtenus par le logiciel de traitement de la parole et de l'intonation *Praat*, nous avons dégagé deux propriétés distinctes des variations intonatives. Par ailleurs, elles correspondent à deux positions préférentielles au plan syntaxique, qui peuvent influencer l'interprétation de la totalité de l'énoncé. Dans un cas, **tu vois** se positionne à la finale d'une séquence, il est en mélodie un peu basse par rapport à la séquence précédente et montre une chute d'intensité (la première occurrence de **tu vois** dans l'exemple (1), voir Figure (1)). Dans l'autre cas, il apparaît au milieu d'une séquence en mélodie légèrement montante et l'intensité monte également (la première occurrence dans l'exemple (2), voir Figure (2)). Nous nous interrogerons sur les différences entre les deux cas au plan énonciatif. En partant de cette bipartition, nous chercherons à montrer comment les faits intonatifs permettent de discerner les deux catégories de fonctionnement distincts de ce marqueur.

Avant d'entamer l'analyse détaillée, nous commencerons par expliquer le cadre théorique de notre approche dans la section suivante. Puis, dans la section 3, nous nous pencherons de plus près sur l'analyse du marqueur **tu vois**.

2. Paramètres de l'analyse

2.1. Les variations de l'intonation

Pour appliquer l'interprétation des variations de tracés mélodiques obtenus par *Praat*, nous nous référerons à l'étude de M.-A. Morel et L. Danon-Boileau (1998) en rapport avec les indices de co-énonciation et de co-locution. Selon leur théorie, les variations de la mélodie ([F0] = variations du fondamental de voix, gestion de la co-énonciation) et de l'intensité ([I] = gestion de la co-locution)³ sont liées aux anticipations que fait nécessairement celui qui parle eu égard à celui auquel il s'adresse. Ces anticipations sont de deux ordres et portent sur la prise en compte du droit à la parole de chacun. D'une part, [I+] (haute) indique une revendication du droit à la parole pour assurer, retrouver son droit à la parole et [I-] (chute) indique une cession du droit à la parole. C'est un indice de fin d'intervention, de la possibilité pour l'autre de prendre la parole. D'autre part, [F0+] indique une mise en place de la co-énonciation, consensus, discordance, construction d'un foyer d'attention partagé et [F0-] indique une rupture de co-énonciation, retour sur soi, construction d'une cohérence pour soi-même. C'est la façon dont celui qui parle envisage la réception de son discours par celui auquel il s'adresse. En effet, nous avons des couplages interprétables des indices intonatifs, principalement des niveaux de [F0] et de [I], la durée de la pause, la durée de l'hésitation et l'allongement de la syllabe. Nous ferons un recoupement des indices intonatifs pour chaque occurrence de **tu vois** par le biais des tracés mélodiques ci-dessous.

³ F0 : Hauteur mélodique (*Pitch* : Hz), désormais « H » : niveau H1 (100 Hz), niveau H2 (200 Hz), niveau H3 (300 Hz). I : Intensité (*Intensity* : dB).

2.2. Le paragraphe oral

S'agissant du paragraphe oral, Morel et Danon-Boileau le considèrent comme une unité d'analyse dans le dialogue oral en français. Ils expliquent qu'il se définit par des indices intonatifs de démarcation finale, à savoir par la conjonction des trois éléments [la chute de la mélodie [F0-] et de l'intensité [I-] et sans allongement de la syllabe] à la finale d'un segment. Selon leur théorie, chaque paragraphe se compose d'un ou plusieurs constituants et il comprend au moins un rhème. Dans un énoncé oral, ce rhème est régulièrement précédé d'un ou plusieurs éléments constituant un ensemble prérhématique : ils l'appelle 'préambule'. En effet, ils le considèrent comme étant une unité préparant l'auditeur à saisir la valeur du rhème qui le suit. Ainsi, le paragraphe intonatif comporte-t-il deux constituants indispensables : le préambule et le rhème. Si on applique à leur modèle les deux propriétés distinctes aux niveaux intonatif et syntaxique de *tu vois* que nous avons dégagées de nos corpus, on peut constater que ce marqueur se place soit à la finale du rhème, soit au milieu comme un des constituants du préambule dans l'organisation du paragraphe intonatif⁴. Dans cette étude, nous utiliserons leurs travaux non seulement afin de mettre en lumière les deux fonctionnements distincts de *tu vois* mais aussi pour en déduire la relation entre les faits intonatifs et les spécificités énonciatives de ce marqueurs.

3. Analyse linguistique du marqueur *tu vois* avec codage des propriétés intonatives

3.1. *tu vois* I

Dans un premier cas, *tu vois* se positionne à la finale dans l'organisation du paragraphe intonatif. Considérons les deux exemples ci-dessous.

(1) M : j'aime pas *Claude François*

C : ah bah moi non plus hein {450} ma mère est (en)fin c'était l'époque de ma mère quoi *tu vois* (h41) §mm§ elle elle me disait ouais moi quand j'étais à l'école et tout ben on faisait des claudettes avec mes copines et et moi c'était l'époque (/) l'époque de *Spice Girls tu vois* §mm§ (h) {94} et et puis quand (elle) me voyait faire tu vois les *Spice Girls* et tout elle me disait mais t'sais que :: c'est ::(D56) /-/- tout vient des claudettes et tout (hein) §rire§{785}

(corpus EP-1)

Au niveau des indices intonatifs, la première occurrence de *tu vois* (C- 2^{ème} ligne) montre une chute d'intensité et une mélodie basse (F0 : niveau [H1]) (Figure.(1)). Cette association constitue une marque de rupture volontaire qui permet de mettre en place un jalonnement des étapes. Elle marque dans le même temps une demande de manifestation de compréhension de la part du co-locuteur. C'est un phénomène caractéristique en finale de paragraphe oral et le co-locuteur se sent ainsi en droit de prendre la parole. En effet, nous y constatons la marque d'écoute '*mm*' de la part de M qui suit. Nous avons également une certaine durée de la respiration audible (h41) à la suite de ce marqueur. Cette respiration signifie également la nécessité d'un moment pour construire un nouvel énoncé. De plus, la locutrice C reformule son énoncé par le marqueur de rectification '*enfin*' [ma mère est]--->[c'était l'époque de ma mère] et elle clôture sa formulation par le ponctuant '*quoi*' (C- 2^{ème} ligne). Voici la structure de cette séquence.

⁴ En effet, Morel et Danon-Boileau expliquent que le marqueur *tu vois* se place soit à l'initiale du préambule comme ligateur, ou à la finale d'un constituant comme ponctuant (1998 : 96).

[ma mère est

(en)fin (marqueur de rectification)

c'était l'époque de ma mère

quoi (ponctuant)

tu vois]

§mm§

En outre, dans cette séquence, F0 augmente légèrement sur le marqueur '*enfin*' (passage du niveau [H1] au niveau [H2+]) et l'intensité s'élève (Figure (1)). Cette combinaison marque une focalisation sur cette rectification.

Quant à la deuxième apparition de *tu vois* (C- 4^{ème} ligne), elle est précédée d'une autocorrection immédiate (C répète le même mot [c'était l'époque l'époque]), car elle a conscience de sa phrase erronée au moment où elle l'énonce. De plus, au milieu du segment de la deuxième occurrence du mot 'époque', F0 indique une augmentation (passage du niveau [H1] sur 'é' au niveau [H2] sur 'po') (Figure (3)), qui signifie le pointage sur ce terme pour le co-énonciateur. En ce qui concerne F0 sur *tu vois*, on observe une mélodie basse [H1] par rapport à la séquence précédente avec une chute d'intensité [I-] (Figure (3)). Cette combinaison des deux indices marque un appel à la prise en considération de ce qui vient d'être énoncé et nous supposons que C essaie de savoir si M est prêt à entendre la suite en lui laissant un moment pour réagir. Puis nous observons également la marque d'écoute '*mm*' de la part de M : en introduisant le marqueur *tu vois*, C presse M de réagir pour qu'elle sache que M suit bien son énoncé alors qu'il y avait une maladresse. En effet, elle continue son énoncé en commençant par la conjonction [et et puis...] après cette séquence.

De ces deux occurrences, on peut déduire qu'en utilisant le marqueur *tu vois*, C vérifie que M suit sa formulation pour la continuité de leur dialogue avant de passer à l'énoncé suivant (1^{ère} occurrence) et que l'énoncé qu'elle vient de produire a bien été reçu par M (2^{ème} occurrence) : l'occurrence de ce marqueur vise donc à faire réagir le co-énonciateur afin de confirmer s'il suit bien son énoncé. Par conséquent, ce type d'émergence sonore '*mm*' contribue à répondre à l'attente du partenaire et il ne s'agit pas d'intervenir ni de saisir le tour de parole. Ce signal permet aux deux interlocuteurs d'avancer à l'étape suivante. Par cet acte interactif, les deux interlocuteurs manifestent leur intention de construire ensemble un échange en développant leur dialogue et nous comprenons que ce marqueur contribue à ajuster par étape ce dialogue.

(3) M1 : elle a des airs à Lorie je trouve

C1 : ah^{oui}

M2 : mm t(u) trouves pas [des faux airs

C2 : [mm:: (D83) /{101}/ non /{322}/ j'aime pas du tout Lorie
§rire§ /-/ ce genre de fille je trouve trop banale quoi qui aucun {60} aucun
charme *tu vois* §mm§ {54} c'est euh ::

(corpus EP-1)

Dans l'énoncé (3), F0 sur *tu vois* reste au niveau moyen [H2] et l'intensité chute à la fin du segment (Figure (4)). Cette chute d'intensité indique que C cède la parole à M (ici, C demande une réaction sonore). En effet, nous y voyons un indice de fin d'intervention de C, de plus la marque d'écoute '*mm*' de la part de M apparaît juste après le marqueur *tu vois*. Par ailleurs, avant l'apparition du marqueur *tu vois*, C manifeste son opinion d'un point de vue

personnel à travers la séquence '*je trouve*' [C2 : je trouve trop banale quoi qui aucun {60} aucun charme *tu vois*]. Cette séquence est construite à l'aide d'un verbe épistémique 'trouver' et il sert à annoncer un point de vue propre en tant que modalité épistémique. Ici, C espère que M acceptera son opinion et notamment qu'il abondera dans son sens.

À travers l'observation intonative de ces trois types d'occurrence, on constate une propriété principale commune du premier emploi de *tu vois* : la chute d'intensité qui indique la cession du droit à la parole. C'est un indice pour inciter l'autre à une réaction sonore, soit une réponse, soit une simple marque d'écoute telle que *mm* afin de soutenir la continuité du discours. Par ailleurs, au plan énonciatif, nous pouvons constater que le marqueur *tu vois* joue le rôle de croisement au cours de l'échange, c'est-à-dire que ce marqueur apparaît dans un processus d'ajustement d'une entente sur le point de vue entre les deux interlocuteurs qui se dirigent vers une co-construction d'un dialogue.

3.2. *tu vois II*

Comparativement au premier cas ci-dessus, dans le deuxième cas, le marqueur *tu vois* apparaît au milieu du paragraphe intonatif. De plus, on peut observer de façon fréquente les différents types de reformulation tels que '*c'est-à-dire*', '*je veux dire*', '*par exemple*', ou encore '*espèce de*', '*truc*' et de formulation tels que '*euh*', répétition de mots grammaticaux, dans les séquences avec *tu vois*. Considérons à présent quelques exemples ci-dessous.

3.2.1. *Co-occurrence du marqueur de reformulation*

- (2) il y a plus de place bon ben là c'est physique mais imagine que même si tu pouvais euh utiliser un autre que par exemple si (/) tu utilisais le le *cette* *tu vois par exemple* tu tu prends euh cette carte (/) là c'est un mauvais exemple mais (/) pour ton truc là mais euh disons que tu vois il y a il y a plus de place ils ont ils ont réduit un maximum tu vois §hum§

(corpus CBB, p.77)

Dans cet extrait, on observe que F0 reste au niveau [H1(+)] mais l'intensité monte fortement et elle se maintient à ce niveau (Figure (2)). Par ailleurs, on ne constate aucune pause entre *tu vois* et *par exemple*. Ces trois caractères conjugués indiquent que le locuteur essaie de disposer son interlocuteur à porter son attention sur un point tout en anticipant une focalisation sur le syntagme qui suit. L'absence de pause et l'intensité prouvent la volonté de garder la parole et s'opposent en cela aux conséquences du type [*tu vois I*]. Nous observons par ailleurs une autre apparition du marqueur *par exemple* (deuxième ligne), la marque d'hésitation '*euh*', des reprises du mot-outil '*le le*', '*tu tu*' et les séquences hypothétiques [mais imagine que même si tu pouvais euh utiliser un autre que par exemple si (/) tu utilisais]. Ces constituants nous montrent que le locuteur cherche à établir un lien entre deux énoncés ou deux unités syntagmatiques et il essaie de reconstruire son énoncé en donnant des exemples car le locuteur se trouve lui-même dans une mauvaise direction. Ici, le marqueur *tu vois* contribue à annoncer que le locuteur est en train d'ajuster les informations afin de donner de la cohérence à sa pensée.

3.2.2. *Co-occurrence de la gestion de la formulation : co-occurrence des indices sonores : la marque d'hésitation, l'allongement de la syllabe, la reprise d'un mot-outil*

- (4) K1 : enfin ça suffit de payer à l'entrée
A1 : pourquoi euh ah oui tu crois qu'i(l) y a des choses à payer en plus §mm§ non

ma(is) j'pense que l'entrée doit comporter euh §mm§ un certain nombre **de::** (D55) **tu vois de:::** (D89) **de** tickets d'entrée à des §mm§ choses (h) oui parce que sinon trente euros c'est très CHER hein j'pense §mm§que ça doit perme(ttre) de monter sur dix ou un truc comme ça enfin c'est un forfait quoi

(corpus EP-2)

(5) il existe enfin c'est c'est anecdotique ça veut rien dire il existe une une firme japonaise puissante je sais pas laquelle (/) enfin j'avais lu ça sur un sur un canard une fois qui offrait une somme absolument euh (/) faramineuse quoi pour les chercheurs qui trouveraient le support {193} qui euh {117} dans lequel le courant {55} passerait **tu vois** de façon à ce que il y avait pas de de support qui ne qui ne chaufferait pas tu vois §hum hum§

(corpus CBB, p. 76)

Par rapport au type de reformulation précédent (l'exemple (2)), dans les exemples (4) et (5), il n'existe pas d'occurrence de marqueur de reformulation ni de remplacement par d'autres mots ou unités linguistiques. Cependant nous pouvons noter des marques d'hésitation et la reprise des mots-outils (l'exemple (4) : **de::: tu vois de::: de** ticket d'entrée, l'exemple (5) **le support {197} qui euh {117} dans lequel**, il y avait pas **de de support qui ne qui ne**). La répétition de 'de' accompagnée de l'allongement de la syllabe dans l'exemple (4) peut être attachée à la production d'un syntagme nominal 'ticket d'entrée' à la suite du groupe nominal derrière 'un certain nombre de'. Voici la construction de la séquence.

[un certain nombre **de ::** (D55)

tu vois

de ::: (D89) **de** tickets d'entrée]

Par ailleurs, la réduplication des mots-outils dans l'exemple (5) nous montre la nécessité de réinstaller la construction syntaxique en reprenant le mot laissé en suspens. En outre, le 'euh' entre deux pronoms relatifs 'qui' et 'dans lequel' marque un joint entre ces deux unités mais ce joint est annulé par la pause après le 'euh'.

[pour les chercheurs qui trouveraient le support {193} **qui euh** {117} **dans lequel**
le courant {55} passerait

tu vois

de façon à ce que il y avait pas **de de support qui ne qui ne**
chaufferait pas]

Ces constituants indiquent également une sorte de correction immédiate chez le locuteur au moment même où il l'énonce.

En ce qui concerne la co-occurrence de **tu vois** et de ces éléments, il s'agit donc d'une sorte de gestion de la formulation vis-à-vis de la réflexion du locuteur qui essaie lui-même de reconstruire et continuer son énoncé. De plus, à la fin d'un segment [de e::: (D55)] juste avant le marqueur **tu vois**, il existe une chute d'intensité (Figure (5)). L'association d'une chute d'intensité et la durée d'une syllabe ([I-] et [D+]) signifie l'abandon de la construction. Ces phénomènes manifestent donc la possibilité d'intervenir pour l'interlocuteur afin de compléter l'énoncé imparfait.

Quant aux indices intonatifs, le tracé mélodique de **tu vois** dans l'exemple (4), reste plat [H2] et l'intensité remonte un peu (Figure (5)). Au moment de la production du marqueur **tu vois**, la locutrice maintient donc son tour de parole. Puis l'intensité reste plate accompagnée de l'allongement de la syllabe (de::: D89 cs). Ce couple ([I=] et [D+]) nous indique que la locutrice est en train de chercher un mot exact dans son explication mais sans discontinuité. De plus, nous pouvons remarquer la chute de F0 [de ---> e:::(D89)] sur l'allongement syllabique alors que l'intensité est stable (Figure (5)). On en déduit que la locutrice hésite à conserver son droit à la parole dans la situation où elle a des difficultés à produire les mots.

Dans l'exemple (5), F0 reste plate [H1(+)] et l'intensité ne chute pas, elle reste plutôt constante (Figure (6)). Cela indique que le locuteur gère son tour de parole et qu'il est en train d'organiser la modulation de l'explicitation de son discours.

À partir de ces différents modes de reformulation et de formulation autour du marqueur **tu vois**, nous pouvons constater que la co-occurrence de **tu vois** et de ce type d'activité a pour rôle d'établir une correspondance sémantique entre deux énoncés séparés et contribue à manifester une modulation et une reconstruction des énoncés chez le locuteur qui se trouve au milieu d'une sorte de 'tournoiement' de l'ajustement des pensées au moment de la production de l'énoncé. De ce fait, on peut déduire que lors de l'emploi de [**tu vois II**], le locuteur se soucie de prévenir une discontinuité discursive et interlocutive, à un moment de difficulté où il cherche à donner une cohérence à sa pensée. Ces éléments assurent la fonction d'ajustement métadiscursif. Dans le même temps, dans le cadre du dialogue, cette co-occurrence est liée à la réaction de l'autre participant : c'est-à-dire à la modalité d'ajustement intersubjectif (niveau de compréhension entre les deux interlocuteurs). Ainsi, rencontrons-nous cette co-occurrence particulièrement dans les dialogues à bâtons rompus dans lesquels les deux interlocuteurs visent à organiser ensemble leurs énoncés afin d'atteindre à un point de conciliation entre eux en réinstallant la construction syntaxique et en cherchant un degré de précision lexicale.

Par ailleurs, le locuteur ne demande pas une simple marque d'écoute '*mm*' de la part de co-locuteur comme dans l'emploi [**tu vois I**] et on ne constate aucune pause après ce marqueur. De ce fait, on comprend que le locuteur veut garder le droit à la parole et cela correspond à la propriété intonative de cet emploi ([F0+] et [I+]). C'est uniquement l'analyse de l'intonation qui nous permet de montrer que l'emploi [**tu vois II**] n'a pas pour vocation de demander le consensus du co-énonciateur.

3.3. Deux fonctionnements distincts

Enfin, le locuteur utilise le marqueur **tu vois** au milieu d'un enchaînement des activités langagières telles que la demande d'une réaction sonore, la reformulation et la formulation en tant que dispositif d'ajustement afin de gérer un dialogue en orientant son interlocuteur à suivre ce qu'il souhaite extérioriser et également à construire ensemble le dialogue.

Cependant, en ce qui concerne les indices intonatifs, on remarque une différence caractéristique entre le type [**tu vois I**] et celui du deuxième [**tu vois II**] que nous avons analysé plus haut. Dans la plupart des exemples de ce dernier, on observe que l'intensité monte légèrement ou reste constante dans le même niveau (moyen) par opposition aux conséquences des extraits du type [**tu vois I**] (l'intensité chute dans ce cas). De ce fait, on peut déduire que lors de l'emploi de **tu vois** de la deuxième catégorie, dans laquelle il existe une co-occurrence de l'activité de reformulation et la gestion de la formulation, le locuteur veut garder le droit à la parole et ne demande pas véritablement une réaction sonore, que ce soit une réponse, ou une simple marque d'écoute comme l'emploi [**tu vois I**]. En effet, avec l'emploi [**tu vois II**], le locuteur ne laisse pas le tour de parole à son interlocuteur car il a encore des choses à dire, il reste dans la boucle réflexive en modulant ses énoncés et essaie de

les réinitialiser, de les annuler, de les corriger et de les réinstaller dans la construction au moment où dialoguent les deux interlocuteurs.

Voici la récapitulation des deux catégories de fonctionnement distincts de *tu vois*.

	[<i>tu vois</i> I]	[<i>tu vois</i> II]
Propriétés intonatifs	<ul style="list-style-type: none"> • [F0] : Il montre une mélodie plate ou un peu basse par rapport à la séquence précédente. • [I] : Il montre une chute d'intensité. • On constate souvent une pause très brève après son apparition. 	<ul style="list-style-type: none"> • [F0] : Il est en mélodie légèrement montante • [I] : L'intensité monte soit légèrement, soit fortement. • On ne constate aucune pause après son apparition.
Propriétés morphosyntaxiques	<ul style="list-style-type: none"> • Il se positionne à la finale du paragraphe intonatif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il apparaît au milieu du paragraphe intonatif.
Propriétés discursives et énonciatives	<ul style="list-style-type: none"> • On observe souvent la manifestation d'une marque d'écoute « <i>mm</i> » de la part de celui à qui les propos sont adressés. • Le locuteur utilise ce marqueur pour faire réagir le co-locuteur afin de confirmer s'il suit bien l'énoncé précédent. • Il existe une opération d'orientation vers le « chemin de compréhension » : <i>“est-ce que tu me suis ?”/ “est-ce que tu comprends ce que je veux dire ?”</i> • Le co-locuteur se sent ainsi en droit de prendre la parole. 	<ul style="list-style-type: none"> • On ne constate aucune marque d'écoute de la part de l'interlocuteur après son apparition. • On observe fréquemment une co-occurrence avec d'autres marques métadiscursives (reformulation, hésitation, etc.). • Le locuteur se soucie de prévenir une discontinuité discursive et interlocutive, à un moment de difficulté où il cherche à donner une cohérence à sa pensée (ajustement vis-à-vis de sa propre formulation). • Il contribue à établir une correspondance sémantique de deux énoncés séparés. • Le locuteur ne laisse pas ainsi le tour de parole au co-locuteur.

4. Conclusion

Dans les études principales concernant les séries de ce type de marqueurs⁵, notamment dans le domaine de l'analyse du discours, on se limite à les classer dans une catégorie large de marqueurs 'discursifs', 'énonciatifs' et on n'obtient pas jusqu'à présent des explications satisfaisantes au niveau prosodique. Cependant, les marqueurs du type *tu vois* sont des expressions probablement très subtiles dans les nuances pour transmettre le sens de l'énoncé et de la modalité de l'énonciateur surtout dans les situations d'interaction. Il est, dans les faits, difficile d'identifier et d'interpréter objectivement chaque occurrence du marqueur en rapport avec l'attitude du locuteur sans s'appuyer sur les indices intonatifs. En effet, l'intonation est un des indices fondamentaux des modalités énonciatives, des attitudes émotives et aussi du niveau de compréhension entre les interlocuteurs dans l'interaction verbale.

À travers cette analyse détaillée avec codage des variations mélodiques, on peut constater que ce sont les faits prosodiques qui nous servent à interpréter les valeurs sémantico-pragmatiques des marqueurs dans l'énoncé dans lequel apparaît le marqueur en question. En fait, à partir de la suite-écoute sur l'enregistrement du son d'un corpus, on ne peut que décrire intuitivement les caractéristiques d'une séquence orale. L'analyse prosodique nous permet de préciser objectivement les règles de la structure de l'oral en rapport avec la variation de sa position syntaxique dans l'énoncé et également de décrire la dimension cognitive dépendant de notre perception subjective.

Annexes

1. Conventions de transcription

{450} durée de la pause en centisecondes

(h) note une pause remplie par une inspiration audible.

(h 41) durée de la respiration audible

(D 56) durée de l'allongement de la dernière syllabe

§mm§ indique qu'une autre vois intervient à l'intérieur d'un énoncé.

(/) note pause brève.

[] provoque un chevauchement de paroles.

/-/ note une silence de plus d'une seconde.

:: note l'allongement d'un son (plus il y a de points, plus l'allongement est long)

() encadrent des éléments qui n'ont pas été prononcés et qui sont destinés à faciliter la lecture.

e note la prononciation des 'e' finaux des mots grammaticaux ou des 'e' muets.

* * prononciation très rapide du segment encadré entre les deux astérisques

MAJ indiquent une prononciation appuyée : accent d'intensité, d'insistance.

Paris lettres en italique indiquent un nom propre.

⁵ Nous expliquons brièvement quelques terminologies utilisées pour ce type de marqueurs en français parlé, liés à notre recherche. Le marqueur *tu vois* est analysé comme « signaux de structuration » et particulièrement en deux catégories « marqueur d'ouverture et de clôture » (E. Gülich, 1970), comme « marqueur de recherche d'approbation discursive » (W. Settekorn, 1977), comme « particule énonciative » (M.M.J. Fernandez-Vest, 1994), comme « marqueur discursif » (G. Dostie, 1998) et comme « ligateur énonciatif » (M.-A. Morel et L. Danon-Boileau, 1998).

2. Informations sur les données (deux enregistrements personnels)

	Corpus 1(EP-1)	Corpus 2 (EP-2)
Enregistrement	Date : 10/03/2007 Lieu : Châtillon, chez le locuteur M Durée totale : 54 minutes	Date : 22/12/2003 Lieu : Paris, chez le locuteur K et la locutrice A Durée totale : 55 minutes
Présentation du locuteur 1	[Locuteur M] Sexe : M Age : 23 ans Lieu de résidence actuelle : Châtillon Origine géographique : Nord de la France Statut social : étudiant (en master FLE)	[Locutrice A] Sexe : F Age : 44 ans Lieu de résidence actuelle : Paris (13 ^{ème} arrondissement) Domiciliée à Paris depuis 1976 Profession : professeur des universités
Présentation du locuteur 2	[Locutrice C] Sexe : F Age : 19 ans Lieu de résidence actuelle : Paris (13 ^{ème} arrondissement) Origine géographique : Sud de la France Statut social : étudiante en langue et littérature	[Locuteur K] Sexe : M Age : 44 ans Lieu de résidence actuelle : Paris (13 ^{ème} arrondissement) Langue maternelle : le japonais Le français : parlé comme langue pratique depuis 20 ans Domicilié en France (à Paris) depuis 1988 Profession : traducteur

Figures

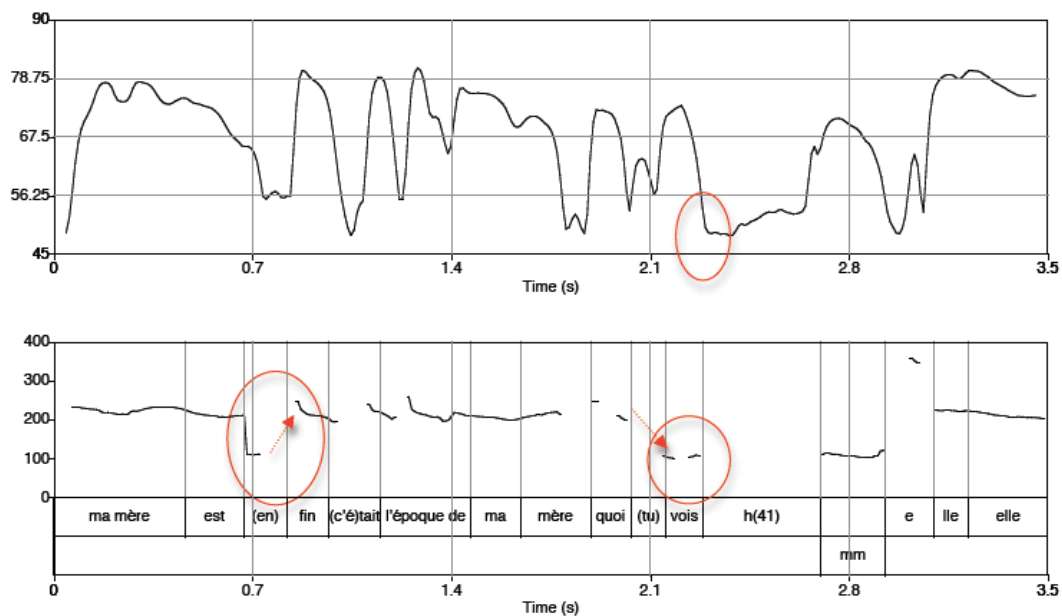


Figure (1) - ex. (1) F_0 : 0-400 Hz, I : 45-90 dB

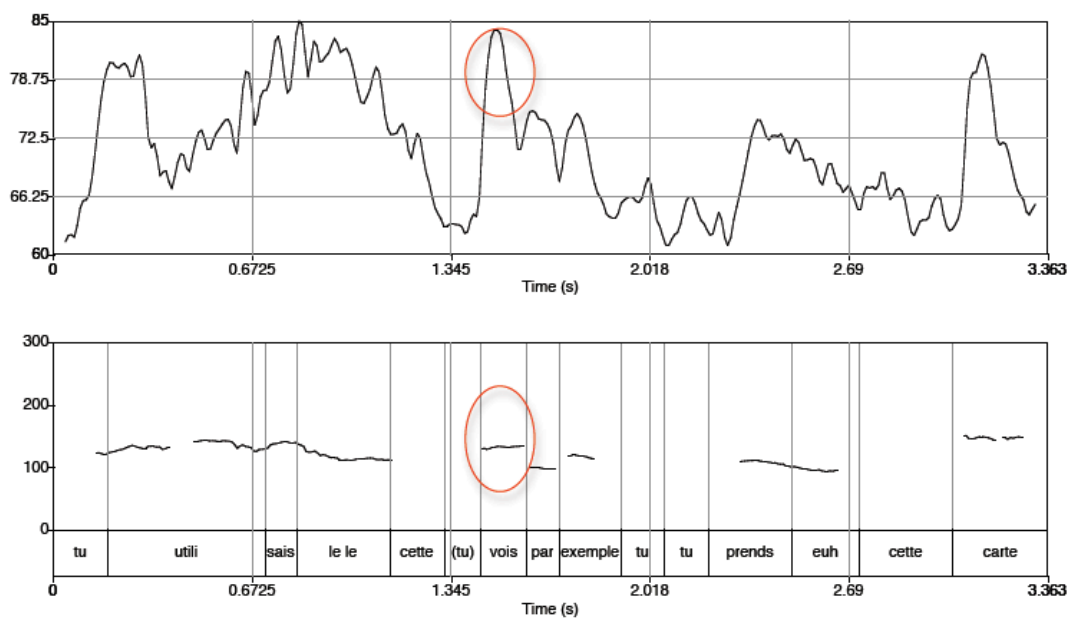


Figure (2) - ex. (2) F_0 : 0-300 Hz I : 60-85 dB

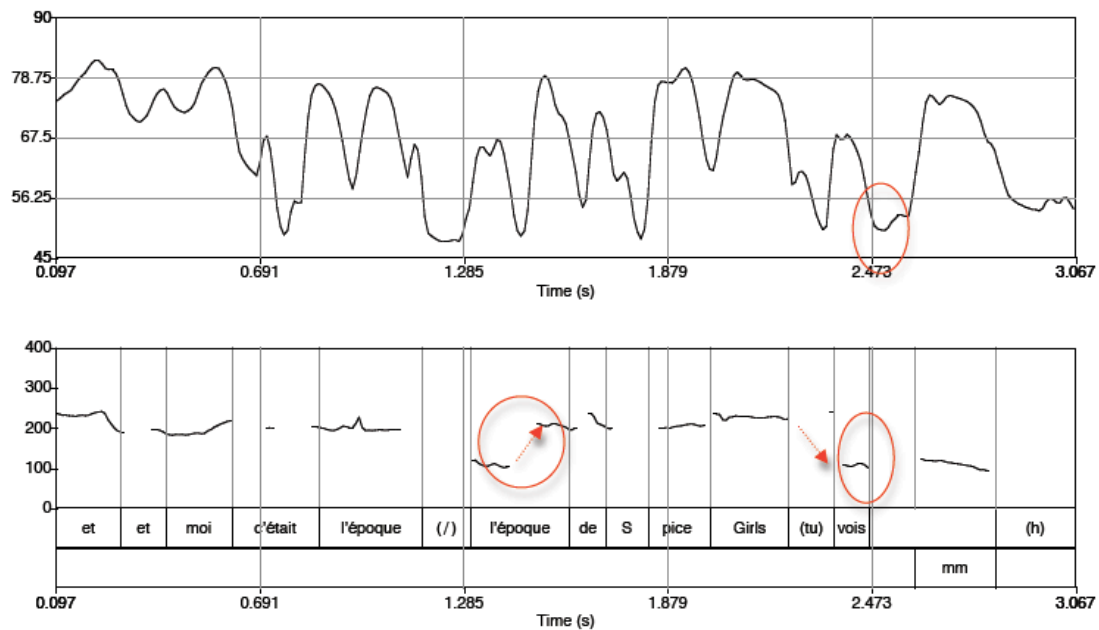


Figure (3) - ex. (1) F_0 : 0-400 Hz, I : 45-90 dB

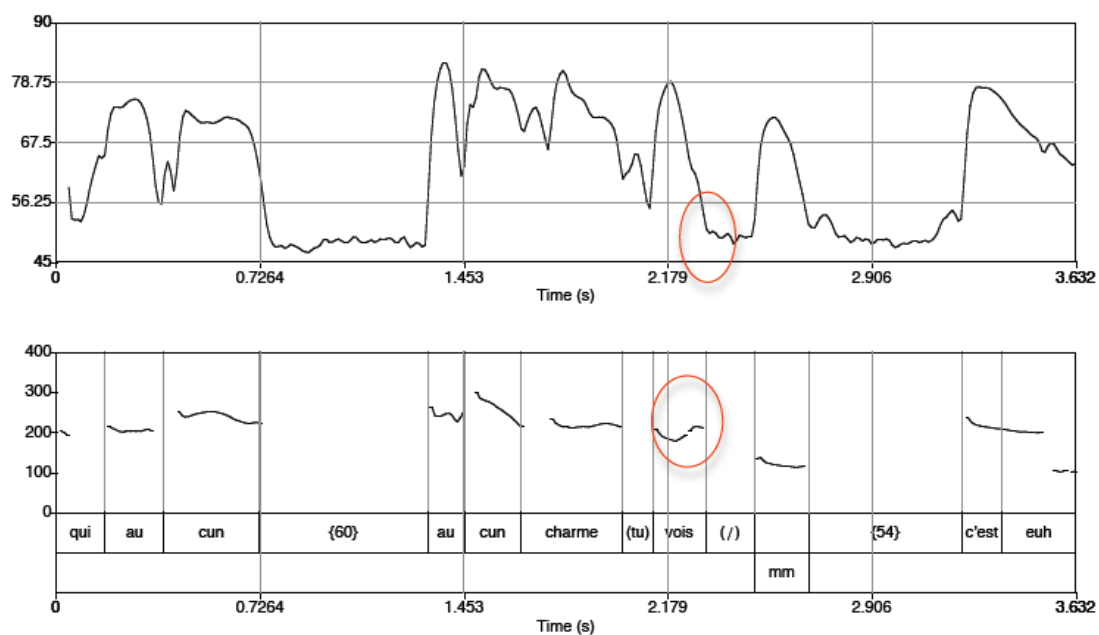


Figure (4) - ex. (3) F_0 : 0-400 Hz, I : 45-90 dB

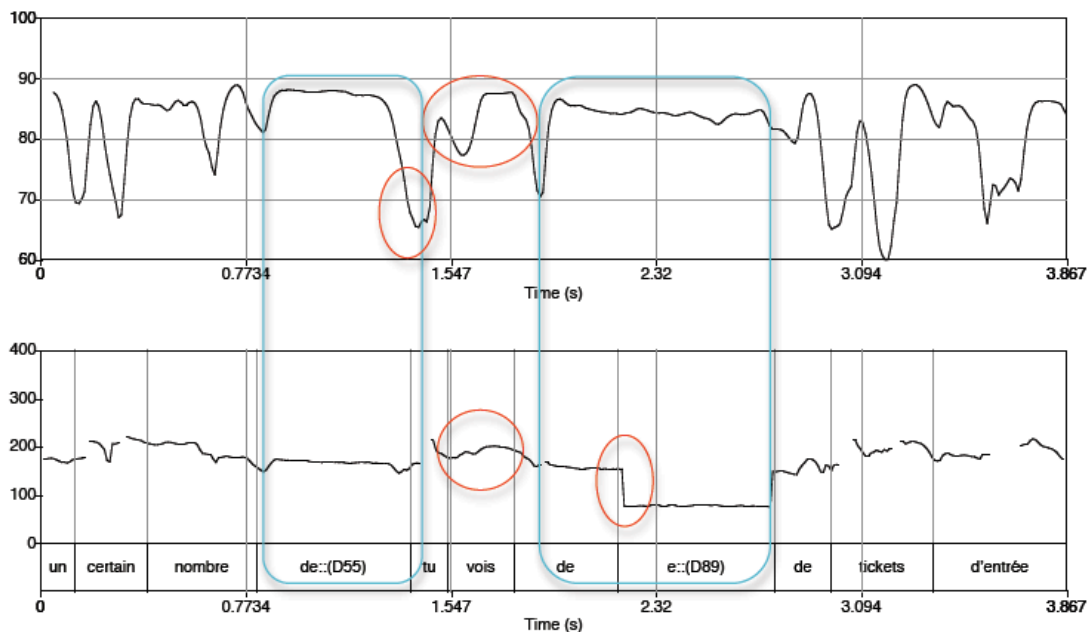


Figure (5) - ex. (4) F_0 : 0-400 Hz, I : 60-100 dB

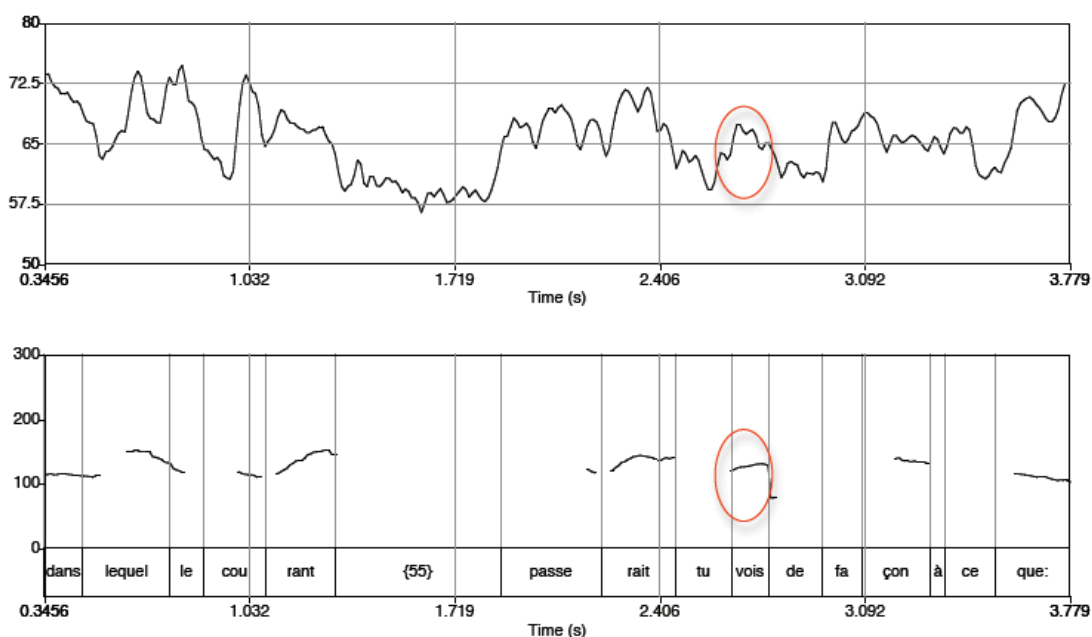


Figure (6) - ex. (5) F_0 : 0-300 Hz, I : 50-80 dB

Références bibliographiques

Anzai, Y. (2008). *Quelques considérations sur l'ajustement intersubjectif et informationnel dans les dialogues spontanés. A travers l'analyse de deux marqueurs « tu vois », « tu sais » en français et de quelques marqueurs correspondants en japonais.* Thèse de doctorat, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et Université Aoyama Gakuin-Tokyo (soutenue en 2008).

- Auchlin, A. (1981-a). Réflexions sur les marqueurs de structuration de la conversation. *Études de linguistique appliquée* 44, pp.88-103.
- Auchlin, A. (1981-b). *Mais euh, pis bon, ben alors, voilà, quoi !* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude. *Cahiers de Linguistique française (CLF)* 2, pp.141-159.
- Bange, P.(éd.) (1987). *L'analyse des interactions verbales. La dame de Caluire, une consultation* (coll. Sciences pour la communication 18) Peter Lang, New York.
- Berrendonner, A. & Parre, H. (éds.) (1991). *L'interaction communicative* (coll. Sciences pour la communication 32). Peter Lang, Berne.
- Blanche-Benveniste, C. et al. (1991). *Le français parlé. Études grammaticales*. CNRS, Paris.
- Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. et Sabio, F. (2002). *Choix de textes de français parlé - 36 extraits*. Honoré Champion, Paris.
- Bruxelles, S. & Traverso, V. (2001). *Ben* : apport de la description d'un "petit mot" du discours à l'étude des polylogues. *Marges Linguistiques* No.2 (novembre 2001), (http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%2000_ml112001/00_ml112001.pdf), pp.38-55.
- Chanet, C. (2001). 1700 occurrences la particule *quoi* en français parlé contemporain : approche de la « distribution » des fonctions en discours. *Marges Linguistiques* No.2 (novembre 2001), (http://www.revue-texto.net/1996-2007/marges/marges/Documents%20Site%2000_ml112001/00_ml112001.pdf), pp.56-80.
- De Gaulmyn, M.M. (1987). Reformulation et planification métadiscursive. *Décrire la conversation* (sous la dir. de J.Cosnier et C.Kerbrat-Orecchioni), pp.168-198.
- Dosti, G.(1998). Deux marqueurs discursifs issus de verbes de perception. *Cahier de lexicologie* 73, pp.85-106.
- Fernandez, M.M.-J.(1994). *Les particules énonciatives*. PUF, Paris.
- Fernandez, M.M.-J. & Carter-Thomas, S. (éds.) (2004). *Structure informationnelle et particules énonciatives. Essai de typologie*. Harmattan, Paris.
- Gülich, E. (1970). *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*. Fink Verlag, München.
- Gülich, E. & Kotschi, T. (1983). Marqueurs de la reformulation paraphrastique. *Cahiers de Linguistique française (CLF)* 5, *Connecteur pragmatique et structure de discours* (Actes de 2^{ème} colloque de pragmatique de Genève : 7-9 mars 1983), pp.305-351.
- Jeanneret, T. (1999). *La coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*. Peter Langue, Berne.
- Mertens, P. (1990). Intonation. C. Blanche-Benveniste et al.(éds.), *Le français parlé. Études grammaticales*. CNRS, Paris. pp.159-176.
- Morel, M.-A. (2003). Fusion/Dissociation des points de vue dans le dialogue oral : intonation et syntaxe discursive. *Cahiers de praxématique* 41, pp.157-190.
- Morel, M.-A. & Danon-Boileau, L. (1998). *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*. Ophrys, Bibliothèque de Faits de langues, Paris.
- Rossari, C. (1994). *Les opérations de reformulation*. Peter Lang.
- Rossi, M. (1999). *L'intonation, le système du français : description et modélisation*. Ophrys, Paris.
- Roulet, E. Auchlin, A., Moeschler, J., Rubattel, C., Schelling, M. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain*. Peter Lang, Berne.
- Settekorn, W. (1977). Pragmatique et rhétorique discursive. *Journal of pragmatics* 1,3, pp.195-209.